



Réunion mensuelle ordinaire ayant eu lieu

Le 22 novembre 2021

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de la Commission de services régionaux de Fundy qui a eu lieu le lundi 22 novembre 2021, au 10, ch. Crane Mountain, à Saint John (N.-B.).

1. Ouverture de la séance

La présidente, Brittany Merrifield, déclare la séance publique ouverte à 10 h 02.

2. Sont présents :

| | |
|----------------------|--|
| Brittany Merrifield | Présidente du conseil d'administration |
| Jim Bedford | Vice-président |
| Bette Ann Chatterton | Mairesse de St. Martins |
| John MacKenzie | Maire adjoint de Saint John |
| Nancy Grant | Mairesse de Rothesay |
| Libby O'Hara | Mairesse de Quispamsis |
| Cindy MacCready | Représentante de district de services locaux |
| John Cairns | Représentant de district de services locaux |

Est absent :

Ray Riddell, représentant de district de services locaux

AUTRES

Marc MacLeod, directeur général, CSRF

Alicia Raynes, secrétaire de séance, CSRF

Gary Crossman, ministre de l'Environnement

Bill Oliver, président de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

3. Adoption de l'ordre du jour

La présidente demande que l'ordre du jour soit adopté.

Proposition : Adopter l'ordre du jour du 22 novembre 2021, moyennant l'ajout du point six g (6 g)
« Terrain de jeu de Westfield – subvention de CMEI ».

Proposée par : John Cairns
Appuyée par : Jim Bedford
Vote : Proposition adoptée

4. Divulgence de conflit d'intérêts

Cindy MacCready fait part d'un conflit d'intérêts concernant le point numéro six g (6 g) « Terrain de jeu de Westfield – subvention de CMEI ».

5. Adoption de procès-verbaux

Proposition : Adopter le procès-verbal du 25 octobre 2021 sans modification.

Proposée par : Libby O'Hara
Appuyée par : Jim Bedford
Vote : *Proposition adoptée*

6. Finance

a. Générateur - Débenture

Le directeur général, Marc MacLeod, explique que la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a approuvé l'emprunt de la CSRF pour la reconstruction du générateur électrique dans l'installation de production d'électricité au montant de 250 000 \$. Cet emprunt a été approuvé dans le budget et une proposition doit être faite pour la débenture.

Proposition : Il est résolu que le directeur général et la présidente soient autorisés à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la Commission de services régionaux de Fundy dont le principal serait 250 000 \$, aux modalités et conditions recommandées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et que la Commission de services régionaux de Fundy convienne d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick du montant et à la date prévus pour le paiement du principal et des intérêts de la débenture en question.

Proposée par : Libby O'Hara
Appuyée par : Nancy Grant
Vote : *Proposition adoptée*

Il est également précisé que le projet a été retardé d'un an par rapport à 2020. L'excédent qui en a résulté a été transféré dans les réserves pour immobilisations afin de couvrir toute augmentation des coûts liée à ce retard.

Proposition : Approuver le transfert de 42 000 \$ du Fonds de réserve pour immobilisations destiné à l'installation de production d'énergie en vue des coûts de remise à neuf.

Proposée par : John MacKenzie
Appuyée par : Jim Bedford
Vote : *Proposition adoptée*

b. Demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités – Compacteur

Marc MacLeod explique que, conformément à ce qui a été approuvé dans le budget d'immobilisations 2022, le compacteur de la décharge doit être remplacé. Il a été acheté en 2010

et a été rebâti en 2016. Il indique également qu'une unité remise à neuf est moins chère, mais utilise des pièces remises à neuf et ne bénéficie d'aucune garantie.

Proposition : Il est résolu que, conformément à l'article 28 de la *Loi sur la prestation de services régionaux*, la Commission de services régionaux de Fundy entend soumettre une demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités afin d'obtenir l'autorisation d'emprunter pour une dépense d'immobilisation selon les modalités suivantes :

Objet : Services des déchets solides (santé environnementale)
Montant : 1 300 000 \$
Durée : 1 300 000 \$ pour une durée d'au plus 5 ans

Le directeur général enverra un avis écrit du vote, de l'emprunt proposé, des projections budgétaires et de l'impact sur les taux futurs en annexe à tous les membres qui sont des administrations locales et au ministre au moins 45 jours avant le vote.

Proposée par : Nancy Grant
Appuyée par : John MacKenzie
Vote : *Proposition adoptée*

c. Approvisionnement en argile – Cellule de confinement des déchets n° 9

Marc MacLeod aborde la question de l'approvisionnement en argile pour la construction de la cellule de confinement n° 9. Il explique que la mise en place des deux dernières cellules a rencontré de gros problèmes d'approvisionnement en la matière. Selon GEMTEC, F. Andrew Simpson Contracting Limited serait la seule source, en quantité suffisante, de matériau argileux dont l'utilisation comme revêtement de sol est actuellement approuvée. Tous les soumissionnaires précédents, plus éloignés, avaient un coût plus élevé. Il est également précisé que tout appel d'offres serait susceptible d'entraîner une surenchère.

Proposition : La Commission autorise la signature d'une entente pour l'achat d'argile auprès de F. Andrew Simpson Contracting Limited au montant de 11 \$ la tonne métrique pour la construction de la cellule n° 9.

Proposée par : John Cairns
Appuyée par : Libby O'Hara
Vote : *Proposition adoptée*

d. Sécurité – Benne du camion à benne basculante

Marc MacLeod explique que lors de la construction des talus et des drains souterrains de la cellule n° 9, on a constaté que la benne du camion à benne basculante Peterbilt 2012 présentait une usure importante. Après discussion avec le service de fabrication et d'entretien, il apparaît que cet équipement ne peut plus être réparé en toute sécurité. Il est donc recommandé d'acheter une benne neuve plutôt que de la reconditionner. Trois soumissions ont été reçues. À noter que la Commission disposait d'un surplus de plus de 500 000 \$ à la fin du mois d'octobre 2021.

Proposition : La Commission autorise l'achat d'une nouvelle benne auprès de Bayview Trucks pour un montant de 20 820,39 \$, taxes incluses, qui sera financé par le surplus du budget de fonctionnement.

Proposée par : Nancy Grant
Appuyée par : John MacKenzie
Vote : *Proposition adoptée*

e. Sécurité – Mât d'éclairage

Le directeur général MacLeod explique que des plaintes ont été déposées au sujet de l'obscurité dans laquelle se trouvent les cellules du site d'enfouissement tôt le matin et tard le soir, ainsi qu'en cas de brouillard. Il explique que les entreprises de construction et d'autres sites utilisent des mâts d'éclairage pour pallier ce problème. Il indique aussi qu'en cas d'orage, la nuit, on pourrait éclairer la station de pompage du lixiviat pour surveiller les pompes additionnelles.

On se demande s'il est possible d'avoir un éclairage permanent plutôt que portable. La réponse tient dans le fait que, pour un système permanent, il faudrait avoir du câblage supplémentaire et le déplacer à l'achèvement de chaque cellule. De plus, un éclairage portable serait utilisable dans d'autres zones, selon les besoins. À noter également que nous bénéficions d'une analyse opérationnelle annuelle avec la compagnie d'assurance et que cela permettrait de réduire les coûts.

Seul Battlefield CAT a présenté une soumission. Deux autres fournisseurs ont été contactés, mais n'auront pas l'équipement en stock avant juin ou juillet 2022.

Proposition : La Commission autorise l'achat d'un nouveau système d'éclairage portable auprès de Battlefield CAT pour un montant de 12 096,85 \$, taxes incluses, qui sera financé par le surplus du budget de fonctionnement.

Proposée par : Libby O'Hara
Appuyée par : John MacKenzie

Libby O'Hara sort au moment du vote.

Vote : *Proposition adoptée*

f. Environnement – Pompe de 6 po

Marc MacLeod explique que lors de la dernière grosse tempête en 2021, il a fallu utiliser un mécanisme de confinement temporaire pour empêcher le débordement des lixiviats. Aucune pompe n'était disponible à ce moment-là et, heureusement, il n'y en a pas eu besoin. Il explique que quand une tempête fait rage, les pompes sont très en demande, ce qui met la Commission dans une situation vulnérable. L'achat d'une pompe à eau portable aiderait donc à atténuer les risques. De plus, en temps normal, cette nouvelle pompe pourrait aussi servir d'appoint à la pompe existante de 6 po. L'achat d'une pompe neuve, qui ne servirait que de secours, n'est pas envisagé. Battlefield CAT a déposé une soumission pour une pompe de 2014, Ready Rentals, pour une unité de 2013.

On demande à quel genre de frais la Commission s'exposerait dans l'éventualité d'une fuite de lixiviat. On explique qu'il y aurait un nettoyage environnemental qui pourrait s'élever à des centaines de milliers de dollars et qui serait couvert par l'assurance responsabilité civile pollution.

Proposition : La Commission autorise l'achat d'une pompe d'occasion de 6 po auprès de Battlefield CAT pour un montant de 20 125 \$, taxes comprises, à financer à partir du surplus du budget de fonctionnement.

Proposée par : Nancy Grant
Appuyée par : John MacKenzie
Vote : *Proposition adoptée*

g. École de Westfield – Subvention de CMEI

Cindy MacCready explique qu'un nouveau terrain de jeu est en construction à l'école primaire de Westfield. L'année dernière, la Commission a autorisé le report des fonds jusqu'en 2021 en raison des retards causés par la pandémie de Covid-19. Elle précise que l'équipement du terrain de jeu a été commandé et devait arriver en décembre, mais que sa livraison est maintenant reportée à février 2022. Il faut savoir que si l'argent n'est pas dépensé, il sera perdu. L'école de Westfield demande que les fonds soient retenus jusqu'au 31 mars 2022.

Cindy MacCready ne participe pas à la discussion en raison d'un conflit d'intérêts déclaré.

Proposition : La Commission autorise que le financement total du projet de terrain de jeu de l'école primaire de Westfield, c'est-à-dire 48 904,91 \$ (25 296,32 \$ pour 2020 et 23 608,59 \$ pour 2021), soit reporté à 2022.

Proposée par : Bette Ann Chatterton
Appuyée par : John Cairns
Vote : *Proposition adoptée*

La parole est donnée au ministre de l'Environnement, Gary Crossman. Il évoque le programme pour les imprimés et les produits d'emballage qui fera prochainement son entrée au Nouveau-Brunswick. La mise en œuvre de cette initiative fait actuellement l'objet de discussions avec les commissions de services régionaux et l'industrie. Les communautés qui ont adopté un arrêté interdisant les sacs en plastique à usage unique reçoivent des félicitations pour leurs efforts.

On demande s'il existe une solution de rechange à l'argile qui est actuellement utilisée dans le système de revêtement cellulaire du site d'enfouissement de Crane Mountain. Marc MacLeod explique qu'un autre type de revêtement, faisant appel à d'autres matériaux que l'argile, comme celui qu'utilise le site d'enfouissement de Moncton, est actuellement à l'étude.

La présidente, Brittany Merrifield, demande une proposition pour lever la séance.

Elle précise que la prochaine réunion sera le 20 décembre 2021.

Proposition : Lever la séance à 10 h 46.

Proposée par : Cindy MacCready

Appuyée par : Libby O'Hara
Vote : *Proposition adoptée*

ADOPTÉ le _____

Brittany Merrifield, présidente

Alicia Raynes, secrétaire de séance